

Année 2000

VIVRE à CROIX

Journal Municipal et d'Information

Meilleurs vœux
pour l'an 2000



Qualité de vie,

Qu'est ce qui, selon vous, a le plus marqué le siècle à Croix ?

Au cours de ce siècle, des étapes importantes ont été franchies pour favoriser l'évolution de Croix. La mutation industrielle a été capitale : citons l'industrie textile Holden, la CIMA (Case New Holland aujourd'hui), des sièges sociaux importants comme ceux des 3 Suisses ou Auchan et l'implantation de plusieurs petites et moyennes entreprises sans oublier toutes les conséquences sur les situations sociales des familles.

De manière générale, la qualité de vie s'est améliorée, grâce à une transformation de la ville : la multiplication des équipements publics (administratifs, sociaux, scolaires,

culturels et sportifs) offre un service de proximité, l'urbanisme, et le logement en particulier, se sont développés de manière esthétique et

pratique. A cela, il faut ajouter les moyens de transport qui permettent de se déplacer plus aisément dans la ville et à l'extérieur.

Enfin, une vie associative riche s'est constituée. Regardons simplement le fonctionnement toujours plus dynamique de la MJC, créée il y a 51 ans. Dans ce contexte, c'est vraiment la vie des habitants de Croix qui a évolué. Mais, à l'inverse il ne faut pas oublier les 2 guerres avec leurs conséquences dramatiques et le nombre de victimes qu'elles ont laissées. Le cimetière de Croix et le monument aux morts en témoignent.

Et plus particulièrement, ces dix dernières années, durant lesquelles vous avez été premier adjoint puis maire ?

Le patrimoine scolaire a été remarquablement conforté. Cette volonté a été manifeste depuis 1983.

Mais depuis dix ans, nous avons reconstruit 3 écoles : Raspail, Pasteur et Kléber, et engagé de nombreux travaux de modernisation et de rénovation d'autres bâtiments.

L'ensemble du centre ville a été restructuré : nouvelle place des 3 Sources, place des martyrs réaménagée, construction de l'école de musique, travaux importants à la piscine, la salle des fêtes, nouveaux appartements.

Le logement, de manière générale, a été amélioré et diversifié dans tous les quartiers. L'OPAH (opération programmée de l'amélioration de l'habitat) a permis à de nombreux habitants du quartier St Pierre



Année 2000 Année 2000

convivialité

d'engager des travaux augmentant le confort de leur maison.

Enfin, la multiplication des modes de transports en commun confère à Croix un atout indéniable : le métro, le tramway rénové, la gare, bientôt la voie rapide.

Qu'est ce que cela vous inspire d'être le premier magistrat d'une ville à l'aube d'un nouveau siècle.

C'est une chance de pouvoir vivre un passage de siècle et bientôt de millénaire, de participer à l'espoir que peut susciter cet événement, de pouvoir insuffler un dynamisme nouveau, de participer à un mouvement collectif vers plus de progrès encore, plus de qualité de vie.

Quels sont les deux sujets qui vous donnent satisfaction ?

L'image de Croix axée autour de la qualité de vie et de la convivialité, ressentie à la fois par les Croisiens et par les personnes de passage est particulièrement séduisante.

Je suis également admiratif de voir le nombre existant d'associations, leur dynamisme et suis très reconnaissant envers ceux qui s'y engagent, y consacrent du temps.

Quels sont les sujets dont vous êtes heureux ?

Je suis fier de constater l'optimisme, la confiance des enfants en l'avenir. J'ai plaisir à constater la joie qu'éprouvent les jeunes à se retrouver ensemble, à discuter, à partager. Dans un tout autre domaine, je suis content de me promener dans Croix par exemple les jours de marché que ce soit dans le centre ou à St Pierré et de constater aussi la force du commerce de proximité, la convivialité.

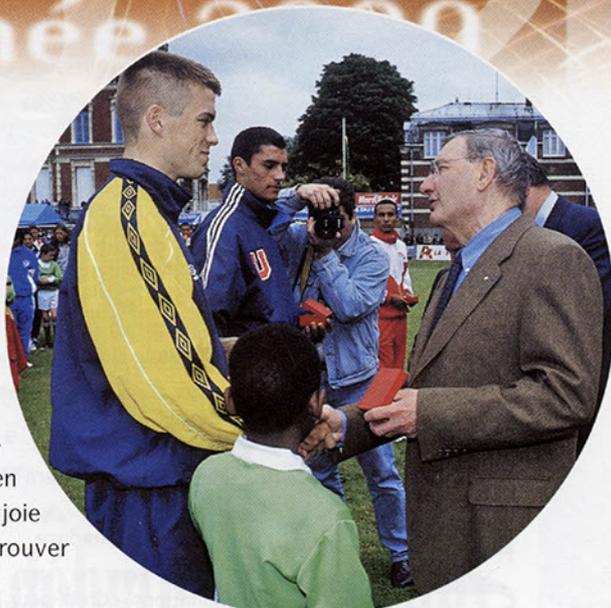
Quels sont les sujets qui vous préoccupent ?

C'est sans conteste le chômage qui frappe encore bien trop de familles ou de jeunes et le sentiment d'insécurité vécu par un certain nombre d'habitants.

J'ajouterai aussi le contexte dans lequel nous travaillons. Il est rendu difficile par une accumulation de contraintes, de procédures mais aussi par l'exigence voire l'agressivité parfois de certaines personnes. C'est regrettable !

Quelles sont selon vous, les perspectives pour les premières années 2000 ?

Il me semblerait particulièrement souhaitable de développer encore et toujours plus l'aspect convivial de la vie à Croix mais aussi la solidarité, le



dialogue, la rencontre. Ces valeurs sont importantes pour apprendre à bien vivre ensemble : bien vivre dans son quartier entre voisins, entre générations... bien vivre en participant à la vie locale dans les associations, les manifestations, les écoles...

C'est un complément indispensable à l'aménagement des bâtiments et des services publics !

Quels sont vos vœux pour cette nouvelle année ?

Je souhaite, du fond du cœur, une très bonne année aux Croisiens, leur famille, leurs proches.

J'espère qu'un maximum de personnes se retrouvera autour des animations croisiennes traditionnelles auxquelles nous avons l'intention de donner un cachet particulier en cette année exceptionnelle qu'est l'an 2000.

Ce seront des moments de convivialité particuliers.

Même si je reste profondément croisien, je souhaite que certains problèmes intercommunaux progressent : économie, sécurité, environnement.

J'espère que la paix s'installera durablement dans les pays en guerre.

Mais aussi que cette paix s'installe dans les familles et nos quartiers.

SOMMAIRE

INTERVIEW	
Michel Carnois, Maire, répond aux questions.	2-3
INFORMATION	
Aide aux devoirs. Première pierre à la résidence du Parc. Les travaux pour l'installation de Mc Donald's démarrent.	4-5
CALENDRIER	
L'an 2000, ils en rêvent, ils en parlent. Nouveaux échos des enfants grâce à qui le calendrier a été réalisé.	6-7
INTERVIEW	
Guy Maxime Delplace, adjoint aux fêtes, animations et cérémonies, s'exprime.	8-9
AGENDA	
Concert et exposition.	9
FETE	
L'année du Dragon sera fêtée le 5 février.	10-11
MARIAGE	
Le 4 ^e salon du mariage	12
LUMIERES	
Illuminations à Croix pour les fêtes de fin d'année	13
MUSIQUE	
10 ^e festival de musique de chambre	14
LIBRE EXPRESSION	15

C.L.S.H.

Les prochains centres de loisirs sans hébergement auront lieu du 14 février au 25 février (2 centres maternels pour les 2-5 ans à Léon Blum et à Nadaud et un centre pour les 6-16 ans à Beaumont).

Les inscriptions seront prises au service loisirs du mercredi 2 février au mercredi 9 février (sauf le lundi) de 9 h à 11 h 30.



Directeur de la publication :
M. Michel Carnois

Rédaction : Sylvie Beck

Photographe : Marc Demeure

Conception - Réalisation - Photogravure :
Studio DC 4 - Tél : 03 20 47 37 38

Impression : HPC

Aide aux devoirs

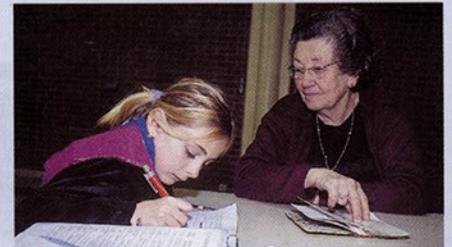
Grâce à la société Saint Vincent de Paul, la salle Jacques Brel est redevenue, depuis le 12 Octobre 1999, le lieu de rendez-vous des enfants fréquentant différentes écoles du quartier Saint Pierre et souhaitant être accompagnés dans leurs devoirs et leurs leçons après la classe.

Cette année, 30 enfants, issus de classes allant du CE1 au CM2, participent, deux fois par semaine, pendant une heure, à l' "Aide aux Devoirs". Chaque animateur(trice) s'occupe au maximum de 2 enfants, de manière à réaliser un soutien vraiment personnalisé.

De ce fait, notre capacité d'accueil est limitée et des demandes de soutien sont encore à satisfaire. En conséquence, si vous disposez d'un peu de temps, et si ce type d'activité vous convient, faites vous connaître en appelant le :

03 20 70 01 21
(Monsieur Mangin)

L'horaire d'accueil des enfants se situe de 16 h 45 à 17 h 45 les lundi, mardi,



jeudi et vendredi des semaines en périodes scolaires. Les animateurs y participent 1 ou 2 fois par semaine, suivant leur disponibilité.

**Pour plus de renseignements,
vous pouvez appeler au numéro
figurant ci-dessus.
A bientôt peut-être !**

COURS DE FRANÇAIS

Une expérience d'alphabétisation a débuté en 1998. Elle s'adresse aux adultes illettrés qui souhaitent s'initier au français. Cette expérience se poursuit cette année et nous pourrions accueillir encore 2 ou 3 personnes intéressées par cette initiation à notre langue.

**Merci de vous faire connaître
en appelant au :**

03 20 70 01 21
pour obtenir là aussi de plus
amples renseignements.

Prévention

Les appareils au fuel, au gaz, au bois, ou au charbon fonctionnent mal lorsqu'ils manquent d'air ou lorsque les produits de combustion sont mal évacués. Dans ces conditions, ils peuvent produire un gaz : **le monoxyde de carbone**. **Ce gaz toxique ne se sent pas et ne se voit pas, ce qui le rend particulièrement dangereux.** Il peut entraîner la mort par intoxication, c'est-à-dire par empoisonnement.

Quelques signes d'intoxication au monoxyde de carbone : le fait de respirer ce gaz entraîne des maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, grandes fatigues, perte de conscience, paralysie. Si vous ressentez l'un de ces symptômes, pensez au monoxyde de carbone. Au moindre doute, arrêtez vos appareils et consultez le centre anti-poison de votre région.

Que faire en cas d'intoxication ?

- aérer les pièces,
- appeler immédiatement les services d'urgence :
sapeurs-pompiers (18)
SAMU (15)
- et bien-sûr, faire contrôler l'installation.

(communiqué de la Préfecture du Nord)



Pour vivre en sécurité
mon habitation doit respirer

PRÉVENTION CONTRE LES INTOXICATIONS DUES AU MONOXYDE DE CARBONE



Concert pour les enfants

A l'occasion des fêtes de Noël, tous les enfants des écoles primaires ont assisté à un concert donné par l'orchestre d'harmonie des Hauts de

France, dirigé par Jean-Louis Maes. Ils ont également reçu un CD, intitulé "J'ai fait le tour du monde", composé de musiques de différents pays.



Mc Do débute les travaux

Le 17 décembre, la société Mc Donald's qui va implanter un restaurant sur l'emplacement dit du Fer à cheval a procédé, en compagnie de l'équipe municipale au premier coup de pioche. La construction va succéder immédiatement à la démolition de la friche Esso.

Le restaurant devrait ouvrir ses portes au mois d'avril.



Première pierre

Le 18 décembre dernier, Michel Carnois, maire, Antoine Derville, Président de Logiciel, et Jean Cruyppenninck, adjoint au logement (photo ci-jointe) ont posé la première pierre des bâtiments Bégonia et Edelweiss de la résidence du Parc.

C'est un projet de rénovation de certains bâtiments et de reconstruction d'autres qui trouve son aboutissement. Les bâtiments A, D et G ont été rénovés



et modernisés. Les bâtiments B et E ont été démolis pour laisser la place à des logements neufs regroupés dans les immeubles intitulés Bégonia et Edelweiss.

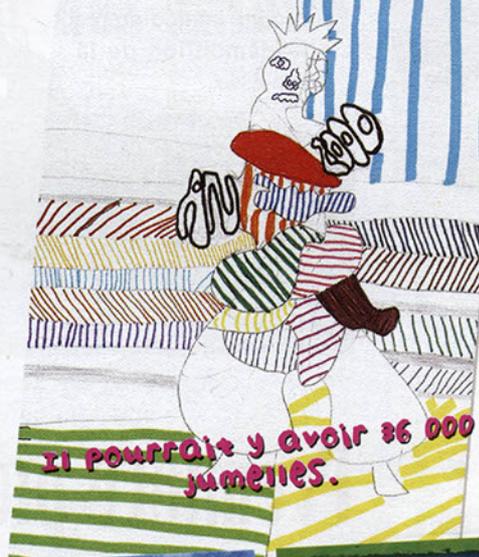
Année 2000 Année 2000

L'An 2000

Il y a quelques jours, vous avez reçu dans vos boîte aux lettres le calendrier de l'An 2000. Il a pu être réalisé grâce à la collaboration d'un certain nombre d'enfants d'écoles de Croix, bien inspirés par le sujet et grâce au talent de Karine Houzé, qui a su reproduire de très belles illustrations. Cette source ayant été d'une grande richesse, nous y consacrons ici à nouveau un peu d'espace... histoire de bien appréhender ce que les élèves croisiens attendent de l'an 2000.



L'avenir, ça sera bien.



Il pourra y avoir 36 000 jumelles.



La vie et la nature vont changer à cause de la pollution.



On pourra aller d'une planète à l'autre grâce aux autoroutes.



Les monères enverront des images, les cartables seront télécommandés.



ils en rêvent, ils en parlent.

LES MAISONS NE BRÛLERONT
JAMAIS MÊME SI ELLES SONT
À CÔTÉ DU SOLEIL.



L'ASPIRATEUR ASPIRERA TOUTES
LES IMPURETÉS, TOUTE LA POLLUTION.



ON APPRENDRA
À VOLER.

L'an 2000

Je pense que en l'an 2000, il y aura des voitures
électriques, des télévisions en écran de cinéma, on pourra dire
à la télé la chaîne que l'on veut, des télévisions en satellite,
des oiseaux qui nous ramènent ce que l'on demande,
qu'il n'y ait plus de guerre, et que les humains de
toutes origines se réunissent, des avions qui partent
des sous dans les pays pauvres, des horloges qui
nous disent l'heure chaque fois que l'on demande,
qu'il n'y ait plus de racisme.
Je voudrais qu'à l'école, il y ait une cafétéria, une
piscine, une salle de sport gratuite, des baskets
avec un lavage automatique, un blouson qui nous
sèche de l'eau, des escaliers en tapis
électrique chez nous et que l'on n'ait plus rien à
payer pour l'état. Ce sera COOL l'an

2000!

Je dessinerais mes sous avec enfants malades,
pour les pays pauvres et je me garderais de
l'argent pour mes études.

Nassir Inchi

On portera de nouveaux
habits, de nouvelles
chaussures, de nouvelles
coupes de cheveux.

LES ARBRES FOURNIRONT
DES CADEAUX.



Tous les jouets existeront en vrai.

DES PANNEAUX INDICHERONT QU'IL NE DEVRA
PLUS Y AVOIR DE GUERRE, PLUS DE VIOLENCE,
PLUS D'ENFANTS QUI MOURRONT DE FAIM.

Il y aura des remèdes
aux maladies.

Il n'y aura plus de voleurs.



**Guy-Maxime
DELPLACE
est adjoint chargé
des fêtes,
animations et
cérémonies.
Il s'est intéressé
plus précisément à
la politique en
1985, comme une
nouvelle étape à
une vie déjà fort
occupée à agir dans
diverses
associations
locales.**

Guy-Maxime Delplace

Il est entré dans l'équipe municipale en 1989 en tant que conseiller délégué avec pour mission la vie associative locale, les comités de quartier, les fêtes et cérémonies et les associations caritatives.

Elle a été confirmée lorsqu'il est devenu adjoint en 1994 puis en 1995.

Cette délégation occupe beaucoup de son temps pris, en grande partie, sur le temps personnel ou familial.

Mais elle lui laisse aussi la joie d'avoir participé à de grands moments de la vie croisienne : le voyage humanitaire en Roumanie dans le cas de l'opération européenne des villages roumains en 1990, le *Bicentenaire de la Révolution* en 1989, la mise en place des *Restos du Cœur*, du *Forum des Associations*, de "*Croix, ville qui pétille*", de la publication de deux livres sur l'histoire de Croix, de *Ch'timis sans frontières* qui a rassemblé jusqu'à 13 villes sur un projet commun de festivités

Cette fois, l'actualité le tourne vers l'an 2000. Il nous en parle :

Présentez-nous votre délégation.

Je suis adjoint. J'ai en charge les animations, fêtes et cérémonies, la gestion et la location des salles municipales, les relations publiques intercommunales et les anciens combattants.

Quelle est la définition de la politique de l'animation de la ville ?

Il faut resituer le contexte dans lequel interviennent de nombreux partenaires : l'adjoint à la culture et son service, l'adjoint aux sports et son ser-

vice, la M.J.C., l'Office culturel, la maison des associations, les clubs et associations, les mouvements caritatifs...

La ville de Croix a également la chance de disposer d'un noyau de dynamisme et de bénévoles qui se raréfie dans bien des communes. Je dois trouver ma place au milieu de tout cela.

Nous avons beaucoup de projets, pas forcément beaucoup de moyens. La sélection et le choix des projets sont donc primordiaux. Nous retenons, en général, deux ou trois projets d'étudiants que nous pérennisons ou pas en fonction des résultats : ont ainsi été mis en place les *Régionales de la gastronomie*, le *Salon du 4 x 4*, le *Salon de l'artisanat, du cuir, du mariage*... Nous soutenons les projets associatifs. Enfin, nous créons nos propres animations telles que la fête de la musique, la fête du kiosque, le concours des balcons fleuris.

Quels sont les temps forts de la politique de l'animation ?

Il y a tout d'abord les manifestations que je qualifie d'obligatoires parce que habituelles et traditionnelles : le carnaval et les allumoirs, le tournoi de football.

Les fêtes officielles prennent également une place importante même si, d'apparence, elles touchent moins le grand public : les réceptions des vœux, le 1^{er} mai, le 8 mai, le 11 novembre, la libération de Croix, les médaillés du travail, la médaille de la famille, les jubilés.

Enfin, il y a toutes les manifestations dont je parlais précédemment, les expositions, les fêtes, les réceptions.

Quelle sera la programmation des festivités de l'an 2000 ?

Je regrette tout d'abord que l'on n'ait pas pu organiser un grand mouvement avec tous les enfants des écoles comme on l'avait fait pour célébrer le bicentenaire.

Ce fût un grand moment que j'aurais aimé voir se répéter.

Mais les règlements de l'inspection académique sont devenus extrêmement stricts.

Plutôt que d'organiser une grande manifestation qui coûtera cher alors que le public sera déjà beaucoup sollicité, nous avons choisi de répartir des moyens financiers plus importants sur quatre grandes animations qui marchent bien à Croix : le carnaval, le côté festif du tournoi, la fête du kiosque, la fête de la musique.

A cela s'ajouteront les initiatives qui naissent au niveau de l'agglomération.

Dites-nous un mot sur le volet de votre délégation concernant les anciens combattants.

Il y a quatre associations différentes. J'aurais aimé créer une union mais les spécificités de chacune sont telles que cela n'est pas réalisable pour l'instant.

Je suis à leur écoute, je participe à leurs réunions.

Eux aussi prennent part à l'animation puisque dimanche 9 janvier, les Combattants volontaires organisent la bourse aux armes, et la FNACA présente une exposition sur la guerre d'Algérie les samedi et dimanche 29 et 30 Janvier. Les manifestations de l'an 2000 débutent !

MUSIQUE



**L'accordéon Club organise un Muset'Cabaret
Salle G. Dedecker • Dimanche 13 Février à 14 h**

La partie cabaret sera préparée et présentée par G. Derein et laissera la place à toujours plus d'accordéon pour le plaisir de tous.

EXPOSITION

La Guerre d'Algérie

La FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) organise une exposition sur la chronologie de la guerre d'Algérie, de 1954 à 1962.



Elle aura lieu du **28 janvier au 4 février 2000** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, **salle Jacques Brel**. Elle sera ouverte aux établissements scolaires.

ALAMJC **Maison pour tous**
animations

Pendant les vacances de Février, la MJC de Croix propose un programme jeune public (spectacles, sorties, ateliers, stages...), ainsi que des stages pour ados-adultes (danse, low impact aérobic, dessin...)

Renseignements et réservations
MJC de Croix 93, rue Jean Jaurès
Tél. 03 20 72 42 12
[Http://www.mjcroix.com](http://www.mjcroix.com)

L'année

Et si on fêtait, une fois encore, la nouvelle année... le nouvel an chinois, désormais année du dragon ! La soirée sera forcément chaleureuse car l'association Jing Wo et la section de Tai Chi Chuan de la Patriote, organisateurs de cette manifestation, présentée dans sa 3^{ème} édition à Croix, ont concocté un programme des plus sympathiques.



Monsieur et Madame Huguet sont les ardents défenseurs de la culture chinoise. Ils ont pris, à cœur, de présenter, à Croix, quelques uns de ses plus beaux aspects lors d'une soirée exceptionnelle.

Ils sont, à cette fin, épaulés par quarante personnes bénévoles dont la participation active est précieuse.

Le spectacle sera beau, c'est promis. Typique, bien sûr. Coloré, à n'en pas douter !

Danses de quatre régions différentes, chants, démonstrations d'arts martiaux et de tai chi chuan, théâtre de Pékin, sketches constitueront l'essentiel du programme.

Cette année, une projection concernant les caractéristiques géographiques, sociologiques,

culturelles

de la

Chine

et des

régions mises en

valeur, permettront de

mieux comprendre les représentations.

D'autant que celle-ci complétera les commentaires habituels des



du dragon

animateurs. Les responsables associatifs ont voulu apporter une note pédagogique qui viendra parfaitement compléter l'enchantement généré par le spectacle. Une restauration chaude sera assurée. Bref, de quoi passer une excellente soirée !



Samedi 5 Février 2000

A 11 h : aubade dans le parc de la mairie. Danse du lion et du dragon.

Soirée Salle des fêtes Gustave Dedecker
ouverture des portes à 19 h (pour dîner tranquillement)
début du spectacle à 20 h 30

Entrée 30 F • 10 F pour les enfants de moins de 12 ans.

Prenez vos places à l'avance.



Pour réserver vos places par correspondance :

- Chez M. et Mme Krieger
172, rue Blanche Maille
59100 Roubaix

Pour retirer les places :

- Chez Mme Ha,
201, rue Carnot à Wattrelos
Tél. 03 20 83 13 50.
- M. et Mme Huguet,
77 rue J.-B. Lebas à Croix
Tél. 03 20 72 64 73.
- Café le Flandre,
rue Jean Jaurès à Croix

Si vous êtes dragon

Vous êtes dragon si vous êtes né en 1940 - 1952 - 1964 - 1976 - 1988 - 2000.

Si vous êtes dragon, l'année sera très bonne. Beaucoup de chance. Projets très positifs. Bénéfices pour les commerçants, promotions pour les administratifs.

Caractère du dragon : il est large d'esprit, a beaucoup de chance, retourne les situations difficiles pour les rendre faciles. Il a beaucoup de volonté, est apprécié des employeurs. Il est en plus, très sociable.

Amours : Attiré par les êtres féminins pour les hommes et masculins pour les femmes, il est également élégant et fier. Il a toujours besoin d'être aimé et ne le montre pas aux autres. Il a malheureusement des difficultés de compréhension avec les autres signes.

Dragon : Avec le RAT, très bien. Avec le COQ, bon. Mauvais avec le CHIEN, CHEVRE, BUFFLE.

Profession : Libéral, gens de voyage, voyageurs.

Défaut : Il n'écoute pas les conseils des autres.

Couleurs : Très bon : rouge, orange, violet. Bon : jaune, brun. Mauvais : blanc, gris, bleu.

Chiffres : 2 et 7 très bon. 5 et 10 moyen. 4 et 9 mauvais. 3 et 8 très mauvais.

"Horoscope traduit du chinois par Monsieur HUGUET"

Monsieur et Madame HUGUET étant tous deux du signe du Dragon, on peut imaginer que cette prochaine manifestation aura un retentissement tout particulier en l'an 2000 !

4^e salon du mariage

Se marier en l'an 2000...

Cette idée en a fait rêver plus d'un.

Les registres d'inscription en mairie se sont remplis rapidement. Maintenant, l'heure est venue de boucler les derniers préparatifs. Le salon du mariage de Croix peut vous y aider.

De nombreux commerçants représentant toutes les activités nécessaires seront réunis sur place : coiffeur, photographe, assureur, imprimeur,

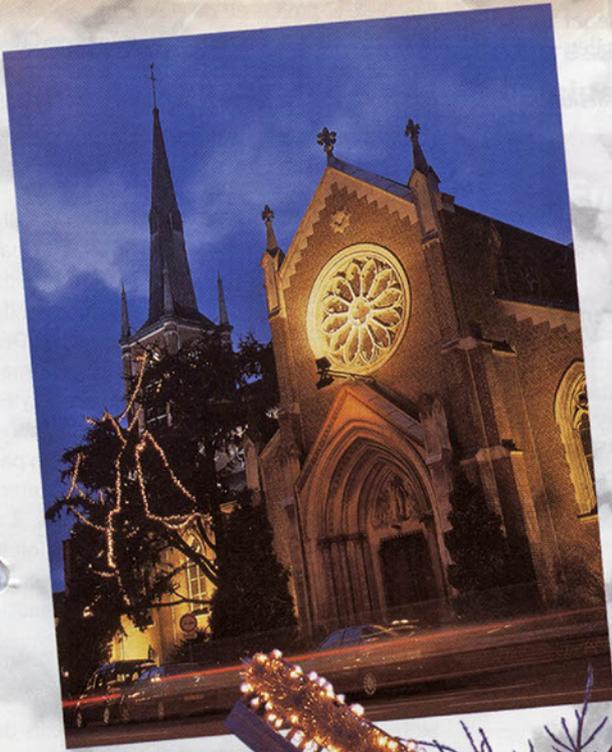
esthéticien, fleuriste, restaurateur, organisateur de voyages... seront au rendez-vous. Deux nouveaux partenaires s'y sont associés pour proposer une offre complète en matière de robes de mariées : Thomas Siceaux, styliste, couturier sur mesures et Espace Marié. Deux défilés sont prévus chaque jour. Le salon est organisé grâce à la précieuse collaboration des étudiantes du lycée St Martin de Roubaix et des étudiants du lycée hôtelier d'Aulnoye Aymeries. Une restauration est possible sur place. N'hésitez pas à vous y rendre.



**Salon du mariage
15 et 16 janvier 2000
Salle des fêtes G. Dedecker
Le samedi de 14 h à 19 h 30
Le dimanche de 11 h à 19 h 30
Deux défilés par jour**



Illuminations à Croix



*Rappel en images
des décors
et lumières
qui ont égayé
les quartiers
pendant quelques
semaines.*

Musiques à discuter

A l'occasion du festival de musique de chambre, des conférences-débats, pédagogiques seront animées par Bertrand Duplouy. Elles auront lieu les Jeudi de 20 h à 22 h Salle Jean Cocteau.

- Jeudi 6 Janvier 2000 : *Présentation générale des systèmes musicaux.*
- Jeudi 13 Janvier 2000 : *Musique du Moyen-Orient.*
- Jeudi 20 Janvier 2000 : *Brian Eno.*
- Jeudi 27 Janvier 2000 : *Gabriel Fauré.*
- Jeudi 3 Février 2000 : *A définir.*

Programmation

DIMANCHE 16 JANVIER 2000 - 16 h 30 : Quintette avec piano
 Federico Agostini : Violon • Boris Zaitzeff : Violon • Pierre Lenert : Alto
 Pierre Champagne : Violoncelle • Claude Cymerman : Piano
Quintette de Dvorak et de Vienne

VENDREDI 21 JANVIER 2000 - 20 h 30 : Ensemble Meknassi
 Musique Classique du Maghreb

DIMANCHE 23 JANVIER 2000 - 16 h 30 :
1^{ère} Partie : Hommage à Sviatoslav Richter
 Sébastien Obara : Violon • Pierre Nguyen : Piano
 "Œuvres de CHOPIN, BRAHMS, RACHMANINOFF, etc."
2^{ème} Partie : La rythmique de Jazz Phase
 Pierre Nguyen : Piano • Marcos Cunat : Basse
 Charles Duistchaener : Batterie • Moa : D.J.

VENDREDI 28 JANVIER 2000 - 20 h 30 : Gary Hoffmann au violoncelle
 Suites de Bach pour Violoncelle • Sonate de Casado
 Hammelin de Petitgérard avec récitant

DIMANCHE 30 JANVIER 2000 - 16 h 30 : "Concert autour du Tuba"
1^{ère} Partie : QUATUOR DE TUBAS "Vent du Nord"
 Miguel Dubois, Fabien Deliers, Jérémie Dufort, Yanick Kubiak.
2^{ème} Partie : ENSEMBLE PATCHWORK
 Christian Gossart : Clarinette • Clélia Goldings : Basson
 Gabriel Capet : Tuba • Mireille Méraud : Piano

VENDREDI 4 FEVRIER 2000 - 20 h 30 : Récital Chopin
 Olivier Penven : Piano. "Les Nocturnes de Chopin"

Renseignements, réservations : www.mjcroix.com
MJC/MPT, 93, rue Jean Jaurès 03 20 72 42 12

Un peu d'histoire...

Le Festival de Musique de Chambre de Croix est né en 1991 à l'initiative de Pierre Nguyen, pianiste et professeur de piano et Yolaine Zaitzeff, violoniste et professeur de violon. La salle "Jean Cocteau" de la MJC/Maison pour Tous de Croix fut le point de départ du Festival. Lieu privilégié, adapté parfaitement à la musique de chambre, elle a été un des éléments essentiels de la réussite des concerts.

En Janvier 2000, le festival aura 10 ans. Plus de 50 concerts ont eu lieu dans la salle Jean Cocteau depuis 1991, avec une participation de plus de 130 musiciens différents, de tous les instruments, de toutes les influences, de toutes les origines et de toutes les écoles. Des musiciens de la région aux formations internationales, le Festival a accueilli tous les styles dans le répertoire de la Musique de Chambre. Seul Festival à s'être imposé dans la région par son originalité et la qualité des œuvres interprétées, malgré les difficultés rencontrées, il a poursuivi ses objectifs premiers : à savoir, offrir aux jeunes musiciens la possibilité de s'exprimer devant un large public, encadrés par des musiciens de renommée internationale.

Aujourd'hui....

Le Festival poursuit également ses objectifs de diffusion culturelle en direction d'un public peu sensibilisé à la musique classique, en incluant des conférences pédagogiques dites "musiques à discuter" ayant lieu au cours du festival.

Il propose :

- **des tarifs préférentiels** aux enfants et aux collégiens afin de favoriser la démocratisation culturelle

- **des concerts pédagogiques** aux écoles et collèges dans lesquels les enfants sont en relation directe avec le musicien et son instrument.

Ce festival brasse ainsi un large public d'amateurs et de spectateurs avertis, demandeur de concerts de qualité. Le programme de ce 10^e Festival sera à la hauteur de ces objectifs.

Nous avons décidé pour le 10^e Festival, d'inviter les musiciens ou les formations qui ont le plus marqué les neufs festivals précédents afin de les remercier, bien sûr, de la qualité de leurs interprétations, mais aussi remercier le public fidèle qui nous a suivi depuis le début.

De Pierre Nguyen à Pierre Champagne, de Federico Agostino à Gary Hoffman, de Boris Zaitzeff à Christian Gossart, tous ces partenaires musiciens nous feront le plaisir d'être parmi nous à l'occasion de ce 10^e Festival.

Moment fort de la vie musicale de la région, le 10^e Festival finira le siècle prochain, avec l'envie d'offrir des concerts de qualité au plus grand nombre, avec l'objectif de toucher un large public qui n'a pas toujours l'occasion d'aborder, de lui-même, la Musique de Chambre.

N'hésitez donc pas à assister à l'un ou plusieurs des concerts programmés.





Cette page est réservée à l'expression politique des trois listes qui composent le Conseil Municipal et ce, sous leur seule responsabilité.

Liste d'Union pour l'avenir de Croix

Majorité Municipale

Madame Aubry a parachevé son œuvre. Qu'importent les arguments des chefs d'entreprise et de certains syndicalistes face à l'autoritarisme de celle que l'on surnomme la "méremp-toire". Le futur maire de Lille-lez-Lomme a imposé sa loi, inutile et dangereuse. La compétitivité de nombre d'entreprises industrielles, particulièrement dans notre agglomération, l'industrie du textile et de la confection, s'en trouvera menacée et les salariés sortiront de leur poche droite, en manque à gagner, en baisses d'impôts qui auraient pu être plus importantes et en contraintes supplémentaires pour la vie familiale, les maintiens de salaire qu'ils auront perçus dans leur poche gauche. Les conflits sociaux se multiplient d'ailleurs à ce sujet et une loi, sensée apporter dialogue et concorde sociale, amène en fait désillusions et grèves. La grève des éboueurs de la TRU en est une parfaite illustration. Les premiers accords mirobolants et médiatiques qui ont été signés relevaient en fait de l'effet d'aubaine.

Si les 35 heures sont à ce point si faciles à mettre en œuvre, pourquoi Madame Aubry ne les impose-t-elle pas au service public ? Dans les secteurs parapublics sur lesquels elle exerce sa tutelle (santé-social), elle refuse d'avaliser les accords les uns après les autres parce que "trop chers" !

Peu avant son échec aux élections de 1983, le dernier maire socialiste de Croix avait cru bon d'instaurer la réduction du temps de travail pour le personnel municipal, généreusement financée par les impôts des Croisiens. La majorité actuelle, malgré ses convictions, n'a jamais remis en cause cet avantage, par refus de tout esprit de revanche.

Stéphane Leroux
Adjoint au Maire

Ensemble pour Croix

Parti Socialiste,
Communiste, Ecologiste

En ce début de l'an 2000, un motif de satisfaction réel est le dynamisme confirmé du marché du travail.

En effet, 830 000 emplois ont été créés depuis juin 97 dont 630 000 dans le secteur marchand.

Ce dynamisme témoigne du retour de la confiance des employeurs et de leurs ambitions pour l'avenir, ce dont nous avons tous à nous féliciter.

Il montre que la politique du Gouvernement porte ses fruits.

La baisse du chômage concerne toutes les populations même les plus fragiles.

Le chômage de longue durée a ainsi été réduit de 135.000 depuis le vote de la loi de lutte contre les exclusions, tandis que l'amélioration du marché du travail profite particulièrement aux jeunes : chez les garçons de moins de 25 ans - 13,2% en 1 an, - 13,1% chez les filles.

C'est ainsi que dans notre commune de 1175 chômeurs en 97 dont 258 de - 25 ans, nous sommes passés à 1036 dont 225 de - 25 ans en 99.

Il est regrettable qu'en dépit de nos demandes, seuls 6 emplois jeunes ont été recrutés sous le motif "que cette mesure est un leurre, une poudre aux yeux..." ; Tous les chiffres que je viens de citer, contredisent cette appréciation pessimiste de la majorité de droite.

C'est sur cet espoir raisonné de voir se maintenir la croissance de l'économie, le chômage continuer à diminuer et se confirmer la perspective d'un retour au quasi plein emploi d'ici 10 ans évoqué par Lionel JOSPIN, que nous vous souhaitons une très bonne et très heureuse année 2000.

Francine LANGEVIN
Conseillère Municipale

L'ensemble d'entente nationale et populaire pour Croix

Mouvement National Républicain

La reprise économique mondiale en légère progression fait naître l'illusion quant à la politique économique menée par les socialistes.

Le budget 2000 présenté par Dominique Strauss-Khan reporte aux calendes grecques la baisse promise de la fiscalité. " 39 milliards de FF "

Le ministre des Finances doit trouver plus de 20 milliards de FF par an pour le financement des 35 heures.

Le gas-oil augmente, la fiscalité locale s'accroît, les impôts et charges prélevés sur les français ne cessent d'augmenter pour atteindre le taux inégalé de 45,3 % du P.I.B (Produit Intérieur Brut).

En outre, le pourcentage obtenu en divisant la somme des prélèvements par le P.I.B. ne tient pas compte de certaines charges : redevance sur les ordures ménagères, télé, etc....

Il n'est pas surprenant de constater qu'une vieille entreprise (je cite Brasserie Terken, " des médailles et des craintes ") (Nord Eclair du 19/10/99), située au 4^e rang national avec un CA à l'exportation en progression de 62 %, générant 409 emplois, et possédant un carnet de commandes copieusement garni, ne possède pas l'argent nécessaire pour augmenter son potentiel technique et satisfaire ses commandes. Et qui plus est, laisse indifférents les pouvoirs publics et les banques. " Nous marchons sur la tête ", l'ouverture des frontières, le libre échange mondial, l'économie française soumise à la concurrence des pays où les salaires sont bas et la protection sociale souvent inexistante, la politique de Mme Aubry réglementant de façon autoritaire et indifférenciée, le temps de travail va encore aggraver les charges qui pèsent sur les entreprises.

La politique économique du Gouvernement constitue donc, comme l'a déclaré Bruno Mégret "un mauvais cocktail de concurrence sauvage et de bureaucratie collectiviste, Jospin procède exactement à l'inverse de ce qu'il faudrait faire." Il jette les entreprises françaises dans l'arène de la guerre économique et leur lie les mains dans le dos.

Marcel DUBUS
Conseiller Municipal

"Ce qui sera bien dans le prochain millénaire,
c'est qu'on verra tous les nouveaux progrès qu'on aura fait..."
Antoine (école Jean Jaurès)

Que la paix soit dans
le monde entier. Que
tous les enfants soient
heureux, que'ils puissent
aller à l'école.
Qu'il n'y ait plus de
guerre dans le
monde.



L'an 2000 est plein d'espérance. Il est synonyme de renouveau.
Allons-y en confiance. Agissons ensemble pour que le monde évolue en bien.
Je vous présente à tous mes meilleurs vœux.

M Carnois
Michel Carnois